

NOUS DEMANDONS :

- > Arrêt immédiat et définitif de toute artificialisation de nouvelles terres agricoles, y compris celles ayant été déclassées et n'étant pas encore construites
 - > Statut de protection des terres agricoles
 - > Aucune vente des terres appartenant aux collectivités locales

QUELQUES PROPOSITIONS :

- > Inventaire de toutes les surfaces et locaux vacants et identification des freins à leur utilisation
 - > Plan d'ensemble concernant l'urbanisme et l'architecture
- > Réflexion dans le PLUI sur les droits de préemption et taxes éventuelles sur les locaux et logements vacants
- > Densification de l'utilisation des lieux déjà artificialisés
- > Projet dynamique et volontaire d'achat et rénovation (ou aides à la rénovation) de locaux et logements
- > Aides à l'installation de jeunes et nouveaux agriculteurs et accompagnement des propriétaires fonciers

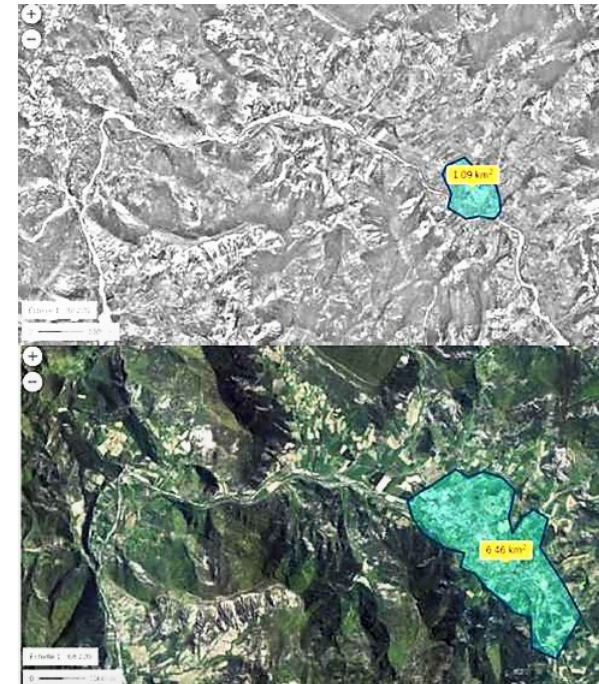
LA TULIPE SAUVAGE

Collectif pour le maintien des terres agricoles, pour l'autonomie alimentaire et la biodiversité
Contact : latulipesauvage@riseup.net

POUR LA PROTECTION DE NOS TERRES !!

En 60 ans, la surface artificialisée de Die a été multipliée par 5 alors que la population n'a augmenté que de 600 habitants.

Défendons nos terres agricoles pour défendre notre qualité de vie et notre environnement.



Comparatif de photos aériennes de la ville de Die entre la période 1950-1965 et aujourd'hui: de 1.09km² à 6,46km² . Source : Géoportail 2020

La LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS est une réforme portée par la Ministère de la Transition Ecologique avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Les directives annoncées rejoignent ce que La Tulipe Sauvage propose comme alternatives à la bétonisation de ces 5ha.

Dans la Zone d'Activités (ZA) de Chamargès, ce sont des entreprises existantes qui déménagent, ne créant pas de nouveaux emplois. Sur 27,2 ha de zone à vocation économique à Die, il y a encore 2,8 ha disponibles, et 1100 m² de locaux commerciaux vacants côté ouest de la ville.
(source : PLUI, 10/2019)

Aujourd'hui, encore plus dans la période que nous traversons - Covid, guerre en Ukraine - se pose la question de l'**AUTONOMIE ALIMENTAIRE** de notre territoire.
Nous ne pouvons plus être à la merci d'une crise !



Le terrain que la Communauté de Communes souhaite bétonner pour l'extension de la Zone d'Activités

Concernant la **BIODIVERSITE**, il y a 104 espèces végétales dans la zone de Chamargès et une centaine d'espèces d'oiseaux ont été observées ces vingt dernières années.

Dans 10 ans, la moitié des agriculteurs actuels seront à la retraite. Alors que chaque année, le CFPPA forme une vingtaine d'éleveurs et de maraîchers, le renouvellement ne s'opère que trop peu. La difficulté d'accès au **FONCIER AGRICOLE** constitue le premier obstacle à l'installation d'agriculteurs en France, et particulièrement dans le Diois.

Le constat est sans appel : les **TERRES AGRICOLES** disparaissent.

Dans le Diois, entre 2010 et 2017, la surface agricole utile a diminué de 7,8 %. En 30 ans, ce sont 41% des exploitations agricoles qui ont disparu. Et bientôt, l'extension de la ZA étendra son bitume sur 5 hectares des meilleures terres de la vallée. Plats et irrigables, ces terrains sont essentiels dans la production agricole locale, notamment céréalière.

Le **CENTRE-VILLE** de Die se meurt, de nombreux pas-de-porte sont vacants, et le déménagement d'activités dans la ZA continue : s'y installent même des bureaux, commerces et logements !
Sans parler que cela allonge les déplacements et crée une dépendance à la voiture individuelle.

Un autre pilier central de l'activité économique du Diois, avec l'agriculture, est le **TOURISME** : 150 000 visiteurs par an, principalement attirés par :

- Le cadre paysager
- Les sites remarquables
- Les vestiges historiques
- Le tourisme nature

Des atouts mis en péril par le développement actuel...